



24-25-26 AOÛT 2018
PARC DU
CINQUANTENAIRE



CONTACT BOURSE AUX JEUX

Maryse SCHMOETTEN
brocantejeux@brusselsgamesfestival.be
GSM : +32 (0) 495 12 86 85

CONTACT HÉBERGEMENT

Jessica PRINS
jessica.prins@brusselsgamesfestival.be
GSM : +32 (0) 479 26 24 13

UNE ORGANISATION DE
LUDIRIS ASBL

Avenue de Stalingrad 24
1000 Bruxelles
N° entreprise : 0542.475.171
info@brusselsgamesfestival.be
www.brusselsgamesfestival.be

COORDONNÉES BANCAIRES

IBAN : BE11 7310 3677 0348
BIC : KREDBEBB

Suivez-nous sur :



BrusselsGamesFestival



@BGamesFestival #BGF6

BOURSE AUX JEUX – MODALITES DE PARTICIPATION

1. MODALITÉS DE PARTICIPATION POUR LES VENDEURS PRESENTS

Vous vous engagez à assurer une présence continue sur votre stand le samedi et/ou le dimanche.

L'installation du stand doit être terminée et les véhicules évacués et garés sur les emplacements de parking réservés à cet effet avant 10h00.

HORAIRES

La bourse aux jeux ouvrira pour le public à 11h. Mais vos stands devront être prêts à accueillir les premiers acheteurs dès 10h. En effet, lors de notre campagne Kickstarter, nous avons offert la possibilité d'acheter une « entrée anticipée à la bourse aux jeux ». Quelques personnes seront donc là pour profiter de la bourse 1h avant tout le monde.

Samedi : 10-20h

Dimanche : 10-18h

TARIFS

1 table / 1 jour = 30€

1 table / 2 jours = 50 €

Formule « sandwich » (1 sandwich + 1 boisson froide + 1 boisson chaude) = 5€ / 1 jour OU 8€ / 2 jours

ECHEANCES

Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après réception du bulletin de participation complété et paiement effectué avant le 15 août 2018.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation ou de retard de l'exposant.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les demandes de participation sont reçues sous réserve d'examen. Le refus des organisateurs est sans appel et ne doit pas être motivé.

Durant le montage et les heures d'ouverture du festival, les organisateurs pourront exclure tout exposant qui ne respecterait pas le présent règlement, ne présenterait pas de produits conformes au thème de l'événement ou qui troublerait le bon ordre de celui-ci, sans qu'il puisse être réclamé ni remboursement, ni dédommagement.

Les demandes contenant une réserve ou incomplètement remplies ne seront enregistrées qu'à titre provisoire et sans engagement de Ludiris asbl.

DISPOSITIONS SPECIALES

Si un cas de force majeure ou des causes indépendantes de l'organisation empêchent la tenue du festival ou exigent d'en modifier les dates, les paiements déjà effectués par les exposants pourront être remboursés après déduction des frais et dépenses engagés par les organisateurs de l'événement. De telles circonstances se présentent notamment dans le cas d'événements politiques et économiques imprévus, de décisions des autorités, d'un retrait d'autorisation. Dans ces cas, les organisateurs n'endossent aucune responsabilité.

HEBERGEMENT

L'exposant bénéficiera d'un tarif préférentiel d'hébergement auprès de nos partenaires hôteliers. Des solutions à moindre coût seront proposées sur demande. Merci de prendre contact avec notre responsable hébergement : jessica.prins@brusselsgamesfestival.be

ASSURANCE

Il appartient à l'exposant de souscrire, à ses frais, auprès de son assureur, toutes assurances couvrant les risques que ses biens, lui-même et son personnel encourent, ou font courir à des tiers. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou dommage de tout ordre.

VADEMECUM

Les exposants se conformeront aux dispositions contenues dans le vade-mecum qui leur sera remis et qui comporte les renseignements techniques généraux concernant le festival et les instructions relatives à l'aménagement des stands.

2. MODALITES DE PARTICIPATION POUR LES VENDEURS NON PRESENTS (DEPOT-VENTE)

Les pré-inscriptions ne sont prises en compte qu'après réception du **bulletin de participation** complété avant le **15 août 2018**. Vous fixez le prix de vente pour chacun des jeux sur le formulaire. Il sera également possible de s'inscrire *directement sur place* aux horaires de dépôt.

Un *espace de dépôt* géré par l'équipe des bénévoles du BGF sera à votre disposition le **vendredi 24 août 2018 de 17h à 20h**, le **samedi 25 de 8h30 à 10h** et le **dimanche 26 de 8h30 à 10h**.

Vous déposez au **maximum 10 jeux** complets et en bon état. Vous recevrez alors une preuve de dépôt.

La bourse se déroulera aux **horaires** suivants :

Samedi : 11h-20h

Dimanche : 11h-18h

(avec une ouverture anticipée uniquement pour ceux qui ont pris la récompense associée lors de notre campagne de financement participatif)

Les organisateurs se réservent le droit de refuser à la vente les jeux abîmés, incomplets ou ne correspondant pas à l'esprit d'une brocante dédiée aux jeux de société.

L'organisation prendra une **commission de 10%** sur les jeux vendus uniquement.

Le vendeur décide à tout moment de venir **récupérer** son jeu et/ou le produit de la vente de son jeu auprès de l'équipe de bénévoles, **au plus tard à 20h le samedi et 19h le dimanche**. Il est obligatoire de tout récupérer en une fois. Quel que soit le moment auquel vous déposez les jeux, ils peuvent être récupérés jusqu'au dimanche 19h ! (Le BGF se chargera de les stocker durant la nocturne)

NB : Les jeux non récupérés à la fin de la brocante seront gardés en dépôt au plus tard pendant 4 semaines au siège social de Ludiris asbl (avenue de Stalingrad 24, 1000 Bruxelles). Passé ce délai, les jeux qui n'auront pas été réclamés seront considérés comme un don au profit de Ludiris, organisatrice du festival.